

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 15 - 17 mai 2002

PROGRAMMES DE PAYS

Point 5 de l'ordre du
jour

Pour approbation

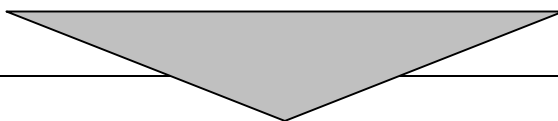


Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2002/5/1
16 avril 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes (ODM):

M. F. Roque Castro

Attachée de liaison principale, ODM:

Mme G. Segura

tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

La Bolivie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) en transition. Elle compte une population de 8,3 millions d'habitants, et son produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 1 000 dollars E.-U. (Banque mondiale, 2001). En fonction de l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 2001, elle est classée 104^{ème} sur 162 pays.

L'insécurité alimentaire en Bolivie a essentiellement pour cause la difficulté d'accès aux vivres. Trente-six pour cent de la population totale et 59 pour cent de la population rurale vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et ne disposent pas du pouvoir d'achat nécessaire pour se procurer l'assortiment alimentaire de base. Cinquante pour cent des enfants de moins de 5 ans qui vivent dans les municipalités les plus vulnérables souffrent d'une malnutrition chronique. À l'échelle nationale, 26 pour cent des enfants présentaient un retard de croissance en 1998. Chez les moins de 5 ans, le taux de mortalité est de 92 pour 1 000 naissances vivantes.

Le présent programme de pays de la deuxième génération a été conçu en tenant compte du bilan commun de pays, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de la Stratégie de réduction de la pauvreté de la Bolivie (SRP), qui vise à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Le PAM a prolongé de six mois le programme de pays précédent afin que le nouveau cycle (2003–2007) corresponde à celui des autres organismes des Nations Unies.

Lors de la préparation du programme de pays avec le gouvernement, quatre ateliers consacrés au cadre logique —auxquels ont participé bénéficiaires et donateurs— ont été organisés au cours d'une même année. Le programme de pays a ainsi été intégré dans la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté, qui prévoit de créer des moyens de subsistance durables pour les populations les plus vulnérables, d'améliorer la sécurité alimentaire, de prendre en compte la problématique hommes-femmes et de lier au développement la planification préalable aux catastrophes.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM a axé ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme de pays est centré sur les objectifs 2 et 5:

- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; et
- permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Le programme de pays fera aux populations une place centrale dans le développement, la priorité étant donnée à l'insertion sociale des groupes laissés pour compte, en particulier les populations autochtones. Son objectif consistera à améliorer la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des populations les plus vulnérables des zones ciblées, en tenant compte de l'équité entre les sexes. Il doit en particulier contribuer à atténuer les effets des catastrophes et des situations d'urgence et à mettre au point une capacité d'intervention rapide. La méthode d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) a servi à améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire et le centrage du programme de pays.

Le présent programme de pays est axé sur deux activités fondamentales:

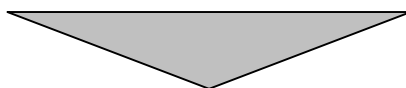


- **L'appui à la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance** afin de créer des actifs naturels, matériels et sociaux, et de les préserver, dans le cadre d'activités vivres-contre-travail.
- **L'appui au développement du capital humain** des enfants d'âge préscolaire, des élèves des écoles primaires et des enfants des rues, grâce à une approche intégrée de l'éducation.

Le programme de pays envisage deux activités complémentaires: une initiative micronutriments et l'élargissement du programme d'alimentation en école primaire.

Pour le programme de pays proposé pour la Bolivie, qui couvre la période 2003–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 25 698 500 dollars E.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de donner son aval à une allocation estimée à 10 073 812 dollars pour des activités complémentaires.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays élaboré pour la Bolivie (2003–2007) (WFP/EB.2/2002/5/1).



ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. Le deuxième programme de pays pour la Bolivie (2003–2007) apporte un appui à la Stratégie de réduction de la pauvreté de la Bolivie (SRP, avril 2001), au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2003–2007), au cadre global de développement et à l'utilisation coordonnée de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et d'autres fonds de donateurs.
2. Ce programme de pays contribuera aux objectifs de l'action définie dans la SRP de la Bolivie et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui visent à réduire la pauvreté et à garantir les droits de l'homme des populations marquées par l'exclusion économique et sociale. Il a pour but de réduire l'extrême pauvreté de ces populations. Il est essentiellement axé sur une stratégie: améliorer la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance de 554 000 bénéficiaires par an dans certaines zones cibles, grâce à des approches fondées sur l'équité entre les sexes.
3. La SRP de la Bolivie, conformément aux Objectifs des Nations Unies pour le Millénaire, vise à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Jusqu'à présent, la Bolivie se caractérisait par des inégalités dans la répartition de la croissance et du revenu. Le manque d'accès aux vivres est la principale cause de l'insécurité alimentaire: 36 pour cent de la population totale et 59 pour cent de la population rurale vivent dans des conditions de pauvreté extrême et n'ont pas les moyens de se procurer l'assortiment alimentaire de base. Les populations rurales pauvres ont un revenu d'un tiers inférieur au coût de l'assortiment alimentaire. L'accès limité aux vivres pose aussi un problème, dans les campagnes, à 69 pour cent des ménages pauvres dirigés par une femme.
4. Dans sa SRP, la Bolivie propose d'investir de nouveaux fonds au titre de l'initiative en faveur des PPTE et des ressources de donateurs dans les municipalités les plus pauvres. Ce sont les populations et les municipalités exposées à l'insécurité alimentaire la plus aiguë qui bénéficieront avant tout des ressources du programme de pays. Elles ont été identifiées grâce à la méthode d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et répondent aux critères de la SRP de la Bolivie: agriculteurs ayant moins de 5 hectares de terres, en particulier les femmes, les paysans sans terre, les victimes de catastrophes naturelles, les ménages dirigés par une femme, les femmes enceintes et les mères allaitantes et les enfants présentant des carences nutritionnelles.
5. Le programme de pays suit les principes d'action du Plan-cadre qui font aux populations une place centrale dans le développement, la priorité étant donnée à l'insertion sociale des groupes laissés pour compte. Dans le programme de pays, les populations autochtones constitueront le principal groupe et seront identifiées en fonction de l'insécurité alimentaire et non de l'ethnicité.



6. Dans le cadre de récents travaux d'ACV réalisés en utilisant le cadre analytique normalisé, 148 municipalités sur 314 ont été jugées les plus touchées par l'insécurité alimentaire, contre 164 selon le schéma de stratégie de pays (SSP). L'Unité ACV élabore actuellement des profils de subsistance à l'aide de données primaires obtenues par des méthodes participatives auprès des bénéficiaires. Ces profils donneront une idée complète des stratégies de subsistance mises en oeuvre par les bénéficiaires et des critères à appliquer pour identifier les communautés et les types d'intervention. Ils étayeront les activités menées pour créer des actifs naturels, matériels, sociaux et humains et renforcer les synergies entre eux afin de procurer des moyens de subsistance durables et de donner le maximum d'impact à l'aide alimentaire.
7. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme vise les objectifs 2 et 5:
 - permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
 - permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
8. Le présent programme de pays contribue à la réalisation d'autres objectifs porteurs du développement, en particulier l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et des situations de crise et la mise en place d'une capacité d'intervention rapide dans les communautés vulnérables. L'annexe II présente un tableau récapitulatif du cadre logique des buts, résultats et indicateurs.
9. La problématique hommes-femmes fait partie intégrante du programme de pays pour la Bolivie. À cet égard, des postes à plein temps ont été créés par le gouvernement aux niveaux central et régional. Du personnel de contrepartie a été formé à l'analyse de cette problématique et à son application. Le programme de pays en tirera partie pour continuer à prendre en compte les questions d'équité entre les sexes et favoriser la participation d'au moins 50 pour cent de femmes à ses activités. Les objectifs dans ce domaine sont tirés du plan d'action pour l'égalité entre hommes et femmes du bureau de pays, élaboré en consultation avec la Vice-Ministre chargée des affaires féminines et familiales. Le plan s'inscrit dans l'esprit de la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing), pour ce qui est notamment de l'alphabétisation des femmes et de l'acquisition par elles d'aptitudes à diriger, qui en sont des éléments clés.
10. Au titre de la stratégie visant à assurer la cohérence et la synergie des activités entre elles, le programme de pays élargira la collaboration établie dans le cadre du programme précédent avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Programme national de développement intégré des garçons et des filles de moins de 6 ans (PAN), par exemple, compte plus de 60 partenariats et le programme destiné aux enfants des rues en compte 38.
11. Dans la sélection géographique de ses interventions, le PAM a tenu compte des grands programmes d'aide alimentaire de donateurs comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et d'organisations non gouvernementales (ONG) afin d'éviter les doubles emplois et d'obtenir les meilleurs résultats. Des mémorandums d'accord, des mises en oeuvre conjointes et des négociations sont en cours pour former des partenariats avec les organismes ci-après en vue d'obtenir des intrants complémentaires et une assistance technique et financière:
 - Organismes des Nations Unies;
 - Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE);



- *Project Concern International* (PCI);
 - Croix-Rouge;
 - Programme de coordination pour une santé intégrée (PROCOSI);
 - Office allemand de la coopération technique (GTZ);
 - Banque interaméricaine de développement (BID);
 - Direction nationale du financement (DUF).
12. Le Ministère de la Présidence a créé pour le programme de pays une unité chargée de faciliter l'importation hors taxes des vivres et autres intrants et de promouvoir la coopération interministérielle. Les questions décisionnelles et opérationnelles relèvent des différents ministères compétents.
13. Dans le cadre du présent programme de pays, le travail se poursuivra avec les municipalités en tenant compte des politiques de participation populaire et de décentralisation, qui constituent le pivot des stratégies de développement de la Bolivie. Les fonds de l'initiative en faveur des PPTE, l'aide publique au développement et les crédits au titre du budget national seront acheminés par l'intermédiaire de la DUF conformément à la loi bolivienne sur le dialogue (processus national de consultation) tendant à mettre des fonds publics à la disposition des municipalités selon une formule qui privilégie les plus pauvres. Le PAM appuiera ce processus, qui sera coordonné avec les organismes ci-dessus.
14. La contribution financière et administrative du gouvernement fait apparaître une augmentation de 20 pour cent par rapport au programme précédent. Toutes les activités du programme bénéficient d'un financement de contrepartie par le biais de mécanismes locaux dans le cadre d'une planification participative aux termes de laquelle les communautés rurales présentent aux autorités municipales leurs priorités à inscrire dans les plans d'opérations annuels. La place donnée dans le programme de pays aux synergies et aux liens entre les activités renforce les approches participatives et permet de coordonner la sélection des activités.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE PAYS

15. Le tableau ci-après indique les activités prévues dans le programme de pays ainsi que le nombre annuel des bénéficiaires.

Activité	Répartition des ressources %	Nombre de personnes recevant une aide/an ¹		Nombre de bénéficiaires totaux/an	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Activité fondamentale 1—Appui à la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance	43	20 000	30 000	100 000	150 000
Activité fondamentale 2—Appui au développement du capital humain	57	59 400	61 600	59 400	61 600
Total, activités fondamentales	100	79 400	91 600	159 400	211 600

¹ Des rations familiales sont distribuées aux bénéficiaires de l'activité fondamentale 1 (une famille = cinq bénéficiaires)



Activité	Répartition des ressources %	Nombre de personnes recevant une aide/an ¹		Nombre de bénéficiaires totaux/an	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Activité complémentaire 1— Micronutriments	8	—	122 000	—	122 000
Activité complémentaire 2— Élargissement du programme d'alimentation en école primaire	92	30 000	31 000	30 000	31 000
Total, activités complémentaires	100	30 000	153 000	30 000	153 000
TOTAL GÉNÉRAL	100	109 400	244 600	189 400	364 600

16. Le présent programme de pays sera axé sur le centre-sud du département de La Paz, le sud de celui de Cochabamba, la plus grande partie de l'Oruro, du Chuquisaca et du Potosí, une municipalité de Tarija et cinq de Pando. Étant donné que les ressources disponibles pour le programme de pays sont limitées, l'alimentation en école primaire prévue au titre de l'activité fondamentale 2 débutera dans 11 des municipalités les plus pauvres du département de Potosí. Aux bénéficiaires de cette activité s'ajouteraient 61 000 enfants au titre de l'activité complémentaire 2, permettant un élargissement de la couverture géographique. Du sulfate de fer sera distribué aux 122 000 femmes bénéficiaires de l'activité complémentaire 1 (micronutriments). Elles s'ajoutent aux enfants visés par l'activité fondamentale 2, auxquels un traitement anthelminthique ainsi que de la vitamine A et du sulfate de fer seront administrés. Des rations enrichies seront distribuées à tous les bénéficiaires du programme de pays.
17. La place centrale faite à la création d'actifs pour assurer des moyens de subsistance durables permettra au PAM de renforcer ses activités de développement et de secours. L'Unité de développement rural intégré et participatif dans les zones déprimées (DRIPAD) est prête à mettre à disposition ses stocks de vivres, son personnel et son infrastructure en période d'urgence et de relèvement.
18. Les Engagements du PAM en faveur des femmes et les mesures générales visant l'équité entre les sexes sont inscrits dans toutes les activités du programme de pays, qui favoriseront l'autonomisation des femmes en améliorant leur accès aux vivres, aux actifs, aux ressources et aux avantages à en tirer et en leur donnant une plus grande maîtrise sur eux. Les femmes dirigeront les groupes de distribution de vivres au titre de la plupart des activités et participeront dans des conditions d'égalité aux comités d'administration du travail et des vivres. Les femmes et les fillettes bénéficieront de 60 pour cent des ressources du programme. La sensibilisation à des questions telles que le régime foncier, le contrôle des actifs et les droits des femmes constituera un important volet de chaque activité.

Ressources et processus de préparation du programme de pays

19. L'élaboration du programme de pays a été facilitée par: i) une visite du Conseil d'administration; ii) une mission d'évaluation; iii) l'expérience des cinq années du programme de pays précédent; iv) un processus de planification participative d'une année avec les ministères —y compris quatre ateliers consacrés au cadre logique— les autorités municipales, les donateurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et les ONG.
20. Pour le PAM, le montant des coûts opérationnels directs au titre des activités fondamentales prévues dans le programme de pays proposé (2003–2007) se chiffre à



25 698 500 dollars correspondant à l'engagement de 125 000 tonnes de produits alimentaires. L'activité complémentaire 1 requiert un montant de 822 352 dollars afin d'élargir la couverture des interventions portant sur les micronutriments et le traitement anthelminthique. Au titre de l'activité complémentaire 2, il faut un montant de 9 251 460 dollars afin d'augmenter le nombre des bénéficiaires du programme d'alimentation en école primaire.

21. La contribution du gouvernement —personnel, assistance technique, articles non alimentaires, entreposage, manutention et transport— est estimée à 57 266 714 dollars, y compris les activités complémentaires. Sont comprises dans ce montant les contributions des autorités municipales.
22. Afin de garantir la maîtrise du gouvernement sur le programme de pays dans un pays où des élections sont prévues pour 2002, des activités de plaidoyer en faveur du programme ont été menées auprès des principaux partis politiques. Des négociations avec les homologues ministériels ont eu lieu pour assurer la continuité de l'action politique. Les résultats concernant les contributions de contrepartie ont été excellents, comme en témoigne le rapport de la mission d'évaluation du programme de pays, et les contributions à venir pour le présent programme ont été confirmées.
23. La participation du gouvernement à la préparation du programme de pays et celle du PAM aux travaux des comités techniques des Nations Unies pour le processus bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le Groupe interinstitutions sur la problématique hommes-femmes et le Groupe consultatif pour la Bolivie placent le présent programme de pays dans le cadre global du développement. Le PAM a prolongé le programme de pays précédent de six mois afin que le nouveau cycle (2003–2007) coïncide avec celui des autres organismes des Nations Unies.

Les activités du programme de pays

Activité fondamentale 1: Appui à la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance

Orientation stratégique

24. Cette activité vise à permettre aux ménages tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables (objectif 5 de la politique "Favoriser le développement"). Elle sera menée dans les 148 municipalités cibles, exigera 43 pour cent des ressources du programme et atteindra 30 pour cent des bénéficiaires des activités fondamentales. Une famille compte en moyenne cinq bénéficiaires.
25. Le personnel de contrepartie utilisera le ciblage de l'ACV pour sélectionner les communautés et les activités proposées par les municipalités. Les critères de sélection seront arrêtés compte tenu des déficits de consommation alimentaire, de l'acuité de la dégradation des terres, de l'accès limité aux ressources de production et aux services de base et des risques probables de catastrophes naturelles. Les techniques participatives permettront de mieux comprendre pourquoi des populations n'ont pas accès aux ressources et quels sont les obstacles qui empêchent les pauvres, et en particulier les femmes, d'accéder aux ressources et d'en avoir la maîtrise.
26. Les activités proposées par les municipalités seront évaluées par la DRIPAD suivant les lignes directrices de la DUF, selon une formule équitable. Celles qui seront acceptées seront inscrites dans les plans d'opérations annuels des municipalités.



27. L'accent est mis sur les approches participatives pour constituer des actifs familiaux et communautaires. L'activité fondamentale 1 sera ciblée sur les femmes et tiendra compte de leurs priorités, de leurs charges de travail et de leurs contraintes de temps. Les femmes participeront à la sélection et à la mise en oeuvre des activités ainsi qu'au processus décisionnel. Conformément au Plan d'action pour l'égalité entre hommes et femmes du bureau de pays, l'acquisition d'aptitudes à diriger, l'apprentissage de l'écriture et de la lecture et une formation aux droits, à la prise des décisions et à la gestion communautaire sera assurée.
28. La place faite aux actifs permettra d'améliorer l'accessibilité aux vivres et garantira des stratégies de subsistance. Des évaluations de l'environnement seront faites en conformité avec les principes directeurs du PAM dans ce domaine.

Analyse des problèmes

29. La majorité des 148 municipalités vulnérables se trouvent dans la zone andine, où vivent la plupart des populations autochtones. Soixante pour cent des petits agriculteurs possèdent moins de 5 hectares de terres. Environ 20 pour cent des ménages sont dirigés par des femmes. L'extrême pauvreté a une incidence de 59 pour cent dans les zones rurales. Pareille situation nuit sérieusement à la possibilité pour les plus pauvres de trouver des moyens de subsistance plus durables.
30. Les catastrophes naturelles périodiques et la surexploitation des ressources pour assurer la survie ont intensifié la désertification, réduit la capacité de production et rendu difficile l'utilisation durable des terres. La situation est encore exacerbée par l'exiguïté des exploitations, l'insuffisance de l'accès aux ressources de production, tels que crédit, services de base, infrastructure et information, et le manque de sécurité du régime foncier, en particulier pour les femmes.
31. Les agriculteurs pauvres ont mis au point des stratégies de survie: pratique de l'agriculture à des altitudes différentes, élevage de troupeaux pour constituer des disponibilités, troc et alternance entre emploi agricole et emploi non agricole. Près de 60 pour cent de leur production et jusqu'à 70 pour cent de leur dépenses sont consacrés à l'alimentation, ce qui ne suffit toujours pas à satisfaire leurs besoins. Cela limite leur possibilité d'investir dans des actifs productifs, de stocker des excédents pour survivre aux crises ou de se diversifier vers des moyens de subsistance plus durables.
32. Dans les zones rurales, il y a un déficit de 28 pour cent entre l'apport alimentaire journalier et les 2 100 kilocalories recommandées par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Chez les femmes, ce déficit est encore plus élevé. Selon la dernière enquête sur la consommation dans les zones les plus déprimées, le déficit calorique est de 35 pour cent dans la zone andine, où le PAM mène la plupart de ses interventions.

Objectifs et résultats escomptés

33. Cette activité a pour objectif de permettre aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire de créer et de préserver des actifs naturels, matériels et sociaux pour disposer de moyens de subsistance durables. L'atténuation des effets des catastrophes, l'intervention en cas de situation d'urgence et l'équité entre les sexes occuperont une place importante.
34. Cette activité devrait aboutir à une plus grande participation des femmes à la prise des décisions communautaires, à une amélioration des capacités locales d'intervention en cas de situation d'urgence et à la création d'actifs de nature à contribuer à la sécurité alimentaire des familles, en particulier, grâce à l'atténuation des effets des catastrophes.



Les produits escomptés à la fin du programme de pays sont des actifs naturels, matériels et humains obtenus grâce à la remise en état et à la protection de terres agricoles, au reboisement, à la participation des femmes à la planification des activités et aux comités de distribution des vivres, au partage équitable des avantages ainsi qu'à la formation aux interventions d'urgence et à l'organisation de ces interventions.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

35. L'aide alimentaire du PAM selon la modalité "vivres-contre-travail" complétera la consommation des familles en période de faible activité économique ou d'urgence. L'expérience montre que les vivres sont considérées comme une ressource privilégiée par les femmes, car elles contribuent directement à la sécurité alimentaire des ménages. Les ressources vivrières seront donc essentiellement remises aux femmes. Les rations correspondront aux habitudes locales de consommation, permettant aux bénéficiaires de participer à la création d'actifs familiaux et communautaires sur les terres dégradées. La ration, qui représente environ 75 pour cent du salaire minimum, se compose de poisson ou de viande, d'huile végétale enrichie en vitamine A, de farine de blé enrichie, de riz et de sel iodé.

Stratégie d'exécution

36. La DRIPAD, qui relève du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural aidera les municipalités à exécuter l'activité fondamentale 1. Le PAM et la DRIPAD se chargeront de la coordination avec d'autres services gouvernementaux, les ONG et les organisations internationales afin d'assurer, dans de bonnes conditions, la conception, l'exécution et le suivi techniques dans les zones de projet. Les services de la DRIPAD, le PAM et les municipalités seront chargés de veiller à la participation des autres intéressés. La DUF sera un partenaire important pour la planification et la coordination des activités au niveau municipal.
37. Cette activité servira de base à l'intégration de la création d'actifs dans les autres interventions au titre du programme de pays. Les parents qui envoient leurs enfants dans les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire seront encouragés à participer à la création d'actifs. La DRIPAD assurera la gestion des produits pour le programme de pays.
38. L'activité fondamentale 1 sera exécutée au niveau communautaire par le biais d'approches participatives, qui permettront de déterminer les besoins des populations, en particulier des femmes. La participation des municipalités est très importante car elle contribuera, dans un rapport de 3 à 2, au financement et à l'exécution des interventions "vivres-contre-travail" et, pour moitié, aux activités de formation.
39. En cas de situation d'urgence, le PAM assurera la coordination avec l'Équipe de gestion des opérations en cas de catastrophe des Nations Unies et le service national de défense civile. La capacité d'intervention en cas d'urgence sera renforcée aux niveaux municipal et communautaire grâce à la formation et à la mise en place de structures d'atténuation des effets des catastrophes.

Bénéficiaires et avantages escomptés

40. Quelque 50 000 familles bénéficieront de cette activité chaque année, y compris des petits agriculteurs possédant moins de 5 hectares de terres, des paysans sans terre, en particulier les femmes, des victimes de catastrophes naturelles, des ménages dirigés par des femmes et des femmes analphabètes. Les femmes représenteront au moins 50 pour cent des



bénéficiaires. Les actifs créés bénéficieront autant aux hommes qu'aux femmes, mais les activités de formation et d'autonomisation s'adresseront surtout aux femmes.

41. L'aide alimentaire aura un effet général dans la communauté et contribuera à améliorer les pratiques environnementales, la conservation, la protection des ressources en terre et en eau et les possibilités d'emploi. Les familles appartenant à des communautés exposées aux catastrophes bénéficieront d'interventions plus efficaces en cas de catastrophe.

Appui et coordination

42. Toute la panoplie des activités de création d'actifs reposera sur la présence de partenaires et leur capacité de fournir des intrants techniques et autres qu'alimentaires. La DRIPAD sera l'unité gouvernementale chef de file de l'appui technique et assurera la coordination des activités par l'intermédiaire de son bureau national et de sept bureaux régionaux. Chaque bureau dispose de 11 postes techniques. La coordination sera assurée, par la DRIPAD et le PAM, avec la FAO, le GTZ, le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID), l'Union européenne et l'USAID. PCI, *Food for the Hungry International* (FHI), le Service de secours catholique (CRS), CARE, Louvain développement et d'autres ONG coopéreront au niveau local. L'entretien des actifs incombera en principe à la communauté. Une formation sera organisée pour améliorer l'entretien aux niveaux communautaire et municipal.

Suivi et évaluation

43. Le système de suivi et d'évaluation de la distribution de vivres (SIMEVDA), géré par la DRIPAD, sera complété à l'aide d'indicateurs de résultats et d'autres informations utiles pour l'analyse des impacts. Les renseignements fournis par le SIMEVDA feront partie du système de suivi et d'évaluation du programme de pays.
44. La DRIPAD restera chargée de la manutention des vivres dans les entrepôts par le système de suivi et de contrôle des mouvements de produits alimentaires dans les entrepôts (MOVALM). Le système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits du PAM (COMPAS) permettra d'assurer le suivi depuis le port jusqu'aux points de livraison avancés (PLA).

Estimation des coûts

45. Pour l'activité fondamentale 1, il faudra 54 000 tonnes de blé, représentant un montant de 7 020 000 dollars, qui seront distribuées directement ou échangées contre d'autres produits. Le montant estimatif des coûts opérationnels directs pour le PAM est de 11 101 752 dollars. La contribution du gouvernement sur cinq ans est estimée à 17 200 000 dollars.

Activité fondamentale 2: Appui au développement du capital humain

Orientation stratégique

46. Cette activité vise à permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation (objectif 2 de la politique "Favoriser le développement"). Elle repose sur une approche intégrée de l'éducation des enfants vulnérables, qui tient compte de la nutrition, de la santé et de l'enseignement dans un contexte d'équité entre les sexes. Elle s'adresse à trois groupes de bénéficiaires: les enfants d'âge préscolaire, de 6 mois à moins de 6 ans et principalement ceux de moins de 24 mois; les élèves des écoles primaires de 6 à 12 ans; et les enfants des rues de moins de 18 ans.



L'activité fondamentale 2 absorbera 57 pour cent des ressources du programme de pays et intéressera 70 pour cent des bénéficiaires des activités fondamentales.

47. Le gouvernement a renforcé la durabilité en plaçant parmi ses priorités le développement des enfants. L'investissement dans le secteur de l'éducation a doublé, passant de 7 pour cent du total des investissements publics en 1995 à plus de 14 pour cent en 2000. La décentralisation et les processus participatifs ont permis aux préfetures, aux municipalités et aux groupes communautaires d'augmenter leurs contributions tous les ans. Le Ministère de la Présidence, par le biais du PAN, se préoccupe des enfants d'âge préscolaire; les écoles primaires font partie du système éducatif relevant du Ministère de l'éducation et les activités concernant les enfants des rues sont coordonnées par le Cabinet de l'épouse du Président.

Analyse des problèmes

48. En 1998, 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans dans les municipalités les plus vulnérables souffraient de retards de croissance dus à une malnutrition chronique. À l'échelle nationale, la même année, il y en avait 26 pour cent. Le taux de mortalité chez les moins de 5 ans est de 92 pour 1 000 naissances vivantes. Sur trois décès enregistrés dans le pays, on compte un enfant de moins de 5 ans.
49. Une étude du Système de mesure et d'évaluation de la qualité de l'enseignement (SIMECAL), faite en 1998, a montré que la malnutrition, l'anémie et les conditions de vie difficiles nuisaient aux résultats scolaires: les enfants retiennent moins de la moitié de ce qui leur est enseigné. Dans les municipalités sélectionnées par l'ACV, l'insécurité alimentaire chronique réduit sérieusement les chances de croissance normale et de développement cognitif des enfants.
50. Les problèmes dans l'enseignement primaire sont la faiblesse du nombre des inscriptions, les inscriptions tardives, les taux élevés d'abandon scolaire, l'irrégularité de la fréquentation et les médiocres résultats des élèves. Les possibilités économiques et physiques d'accès des populations rurales à l'enseignement scolaire sont limitées, comme en témoigne le taux d'analphabétisme qui atteint 34 pour cent (SRP de la Bolivie). Chez les femmes, ce taux est de plus de 50 pour cent. Le PAN a montré que les taux d'abandon et d'échec scolaires diminueraient si les enfants avaient la possibilité de fréquenter des centres d'éducation préscolaire.
51. Seulement 7 pour cent des enfants ruraux qui entrent en première année finissent leurs études primaires. La situation est encore plus grave chez les filles des zones rurales: seulement 5 pour cent parviennent à terminer les huit années du primaire (UNICEF, 1997). Le taux élevé des abandons scolaires révèle une entrée précoce des enfants dans la population active, un accès limité aux services éducatifs et le peu de ressources dont disposent les familles pour payer l'éducation de leurs enfants. Ces facteurs expliquent pourquoi la durée moyenne de la scolarisation à l'échelle nationale est de 6,5 ans pour les garçons et de 5 ans pour les filles. Ces moyennes tombent à un an dans de nombreuses municipalités très vulnérables identifiées par l'ACV.
52. Soixante et un pour cent des enfants qui travaillent ne vont pas à l'école. D'après l'Organisation internationale du travail, c'est la Bolivie qui a le plus fort taux de main-d'oeuvre enfantine dans toute l'Amérique latine, et pourtant il n'y existe aucune forme de protection efficace, d'où de maigres salaires et des journées de travail de dix heures. Trois grands facteurs expliquent l'augmentation du nombre des enfants qui vivent et travaillent dans la rue en Bolivie: i) la paupérisation; ii) la violence dans la famille; iii) la persistance des migrations vers les villes. On compte actuellement près de 67 000 enfants ainsi dans les rues. Ils vivent dans des conditions caractérisées par l'insécurité alimentaire, la



violence, la consommation de drogues, la prostitution et l'exclusion sociale. Les filles en particulier sont touchées par la violence sexuelle, les conséquences de grossesses précoces et multiples, les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA, et la discrimination sociale qui va de pair avec la vie et le travail dans la rue.

Objectifs et résultats escomptés

53. L'activité fondamentale 2 vise à appuyer le développement intégral des enfants.
54. Les résultats et extrants escomptés pour les enfants d'âge préscolaire, les élèves des écoles primaires et les enfants des rues sont les suivants:
 - Pour les enfants d'âge préscolaire, l'activité devrait permettre essentiellement d'améliorer leur état nutritionnel ainsi que leur développement cognitif et psychomoteur en fonction de leur sexe et de leur âge. Les extrants escomptés au terme du programme de pays sont une augmentation de la fréquentation scolaire, la prestation de soins de santé, la mise en place d'organisations de parents actives et la participation des femmes dans les organisations communautaires et aux activités de production.
 - Pour les élèves des écoles primaires, l'activité devrait permettre essentiellement de stabiliser le nombre des enfants qui vont à l'école, de réduire les taux d'abandon scolaire, surtout chez les filles, et d'augmenter le nombre des élèves admis dans la classe supérieure. Les extrants escomptés portent sur la couverture des écoles et des bénéficiaires, la participation dans les organisations de parents et l'organisation de cours de formation à l'intention des parents.
 - Pour les enfants des rues, l'activité doit essentiellement permettre de retenir les enfants dans les foyers, notamment les filles. Les principaux extrants sont une augmentation de la participation aux programmes éducatifs, l'accès aux services de santé et la participation à des activités de production.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

55. L'aide alimentaire servira à inciter les enfants visés à fréquenter les centres d'éducation préscolaire, les écoles primaires et les foyers pour les enfants des rues. Elle permettra de résoudre le problème de la faim immédiate, grâce à la distribution opportune de collations et de déjeuners.
56. L'assortiment alimentaire se compose de poisson ou viande, de quinoa, d'*api* (boisson traditionnelle à base de maïs), de riz, d'huile végétale enrichie en vitamine A, de farine de blé enrichie et de sel iodé. La possibilité de remplacer l'un de ces produits par un aliment composé produit localement est à l'étude. Les rations seront calculées en fonction de l'âge. Pour les enfants d'âge préscolaire et ceux du primaire, d'autres produits de complément de l'assortiment alimentaire seront fournis par les préfectures, les municipalités, les parents et des donateurs. La ration spéciale pour les enfants de 6 à 24 mois tient compte du fait que l'allaitement devrait être exclusif à peu près pendant les six premiers mois, après lesquels des aliments semi-solides seraient progressivement introduits dans l'alimentation. L'action sera menée en coordination avec l'UNICEF et le Ministère de la santé, agissant par l'intermédiaire des organisations de parents.

Stratégie d'exécution

57. Pour les activités concernant l'alimentation des enfants d'âge préscolaire et de ceux du primaire, le rôle des comités communautaires et des comités de parents est fondamental. Ces comités contribueront à améliorer le cadre de l'apprentissage et à assurer une plus



grande stabilité de l'approvisionnement en produits frais ou des contributions en espèces. Dans le cas des écoles primaires, ils seront aussi chargés d'assurer la réception, le contrôle, la préparation et la distribution des produits alimentaires. Pour les enfants des rues, les tâches d'exécution incomberont aux ONG.

58. Une formation à la problématique hommes-femmes et aux pratiques sanitaires ainsi qu'à la manutention et à la préparation des produits alimentaires sera donnée aux enseignants, aux parents et au personnel de contrepartie. Former les femmes à diriger constituera un volet prioritaire de la formation. Des comprimés anthelmintiques et de la vitamine A seront fournis dans le cadre de l'activité complémentaire micronutriments, en coordination avec le Ministère de la santé, l'Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la santé (OMS/PAHO) et l'UNICEF.
59. L'exécution sera coordonnée avec le Programme national de réforme de l'enseignement, le PAN et les ONG qui s'occupent des enfants des rues, en association avec l'OMS/PAHO et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les produits alimentaires seront distribués, à partir des PLA, par les ONG et des organisations gouvernementales, sans frais supplémentaires pour le PAM. Ces organisations ont l'expérience de la manutention et de la distribution des produits.

Bénéficiaires et avantages escomptés

60. Les bénéficiaires de cette activité sont 72 000 enfants d'âge préscolaire, 42 000 élèves des écoles primaires et 7 000 enfants des rues.
61. Selon les principes directeurs recommandés dans le Manuel sur l'alimentation scolaire, le coût de l'aide alimentaire fournie par le PAM est d'environ 12 dollars par enfant d'âge préscolaire pour 220 jours par an, d'environ 18 dollars par élève du primaire pour 200 jours par an, et d'environ 25 dollars par enfant des rues pour 365 jours par an.
62. Les enfants d'âge préscolaire et les élèves du primaire bénéficieront d'un régime alimentaire plus équilibré ainsi que d'un meilleur état de santé et de meilleures conditions éducatives et sanitaires. Ceux des rues amélioreront leurs compétences techniques. En fonction de la disponibilité des ressources, le nombre des bénéficiaires des écoles primaires augmentera, comme proposé au titre de l'activité complémentaire 2.
63. Une formation à l'alimentation, y compris la promotion de l'allaitement maternel, sera dispensée aux volontaires qui s'occuperont des enfants d'âge préscolaire. Les femmes joueront un rôle important dans la prise des décisions, car elles participeront à la gestion et à l'administration des centres d'éducation préscolaire et des conseils scolaires. La communauté contribuera à l'installation de cuisines et à la création de potagers et de serres, en particulier dans les écoles et les centres préscolaires. On favorisera l'établissement de liens avec l'activité fondamentale 1.

Appui et coordination

64. Pour garantir l'appui intégré au développement des enfants, des accords ont été signés avec les ONG, les municipalités participantes et d'autres partenaires.
65. Pour les enfants d'âge préscolaire, des accords ont été signés dans le cadre du PAN avec plus de 60 ONG locales et municipalités participantes, et des contrats conclus avec la BID et la DUF en vue de financer la construction de centres, d'améliorer les infrastructures et d'obtenir les équipements. Les municipalités prendront en charge la rémunération des éducateurs. Les ONG mettront leurs compétences techniques à disposition pour améliorer les services. Les autres principaux partenaires sont l'UNICEF, le FNUAP et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Une table ronde



consacrée au développement des enfants de moins de 6 ans a été organisée pour améliorer la coordination intersectorielle et la formulation des principes d'action pour l'avenir.

66. Le Ministère de l'éducation arrêtera les normes à suivre pour l'appui à l'alimentation en école primaire. En coordination avec les associations de parents, les municipalités apportent actuellement une contribution en espèces au financement des dépenses de fonctionnement et à l'entretien des écoles, et elles prennent en charge une partie de la rémunération des membres de l'équipe technique responsable de l'exécution.
67. Le Cabinet de l'épouse du Président est l'homologue officiel chargé de la coordination de l'action en faveur des enfants des rues. Il cherchera à se procurer les ressources nécessaires pour améliorer les équipements scolaires, en particulier pour les fillettes. Les ONG sont les principales partenaires d'exécution.

Suivi et évaluation

68. Pour cette activité, le suivi et l'évaluation seront assurés par les organisations de contrepartie. Des indicateurs, ventilés par sexe, ont été définis, qui tiennent compte de la capacité des partenaires de collecter et d'analyser les données. Des indicateurs spécifiques pour chaque catégorie de bénéficiaires permettront d'alimenter le système de suivi et d'évaluation du programme de pays, comme le montre l'annexe II.
69. Pour les centres d'éducation préscolaire, les données de base établies, dans le cadre de l'initiative en faveur de l'alimentation en école, pour les nouveaux centres et ceux qui existent permettront de procéder plus facilement à l'examen régulier du programme. Une étude de base, différenciée selon le sexe, sera faite pour évaluer le lien entre l'insuffisance pondérale chez les enfants et leurs modes et pratiques alimentaires.
70. Pour les écoles primaires, le Ministère de l'éducation, par le biais du programme SIMECAL, suivra et évaluera la qualité de l'enseignement ainsi que les taux d'absentéisme, d'abandon scolaire et de scolarisation.
71. Pour ce qui est de l'appui aux enfants des rues, le Cabinet de l'épouse du Président, avec l'aide du PAM, a défini des données de base, ventilées par sexe, qui seront actualisées et serviront de référence pour orienter le suivi et l'évaluation des impacts.

Estimation des coûts

72. Pour exécuter l'activité fondamentale 2, il faudra 71 000 tonnes de blé, représentant un montant de 9 230 000 dollars, qui seront distribuées directement ou échangées contre d'autres produits. Le montant estimatif des coûts opérationnels directs pour le PAM s'élève à 14 596 748 dollars. La contribution du gouvernement sur cinq ans est estimée à 22 800 000 dollars.

Activités d'appui

73. Les activités d'appui prévues sont les suivantes.
- **La stratégie de plaidoyer du PAM** sera axée sur la conception d'une politique intégrée de sécurité alimentaire. Le PAM aidera le gouvernement à analyser et à diffuser des informations sur les causes de la faim et les remèdes à ces causes ainsi que sur l'ampleur des différences entre hommes et femmes. D'autres efforts viseront à sensibiliser la société civile et les donateurs, à promouvoir les droits des enfants et à appuyer l'insertion économique et sociale des femmes et des populations autochtones.
 - **Appui dans le cadre de l'ACV.** Le PAM, en coordination avec la FAO, apportera une assistance technique au gouvernement pour: i) affiner le ciblage de l'appui au



Programme d'aide à la sécurité alimentaire (PASA) financé par l'Union européenne; et ii) incorporer un ensemble d'indicateurs de surveillance de l'insécurité alimentaire dans le Système de sécurité alimentaire et d'alerte précoce du pays (SINSAAT). L'ACV fournira des informations à prendre en compte dans la stratégie de plaidoyer du bureau de pays.

- **Intégration du suivi et de l'évaluation dans l'ACV.** Les données et les indicateurs utilisés pour l'ACV serviront à l'établissement de données de base pour les activités de suivi et d'évaluation, ce qui permettra au personnel de gestion et de contrepartie du PAM d'obtenir des informations systématiques et à jour.
- **Renforcement de l'assistance technique par le biais d'associations et de partenariats,** d'où résultera un apport rapide et plus efficace d'assistance technique aux activités du programme de pays. Le PAM fournira une assistance technique aux municipalités désireuses de mettre en place des programmes d'alimentation en école.
- **Planification préalable aux catastrophes.** Les mesures porteront sur le suivi des indicateurs d'alerte précoce et la planification d'urgence pour renforcer les capacités locales, et assurer la logistique du ravitaillement et les secours dans le cadre du programme. L'ACV contribuera à l'actualisation continue du plan prévisionnel de secours d'urgence du programme en cas de catastrophe naturelle.
- **Équité entre les sexes, objectif déclaré du programme de pays** qui sera atteint par les moyens suivants:
 - apport d'aliments enrichis et de micronutriments pour lutter contre les carences nutritionnelles chez les femmes et les enfants;
 - coordination avec la Vice-Ministre chargée des affaires féminines et familiales pour assurer aux femmes l'égalité d'accès aux ressources et leur pleine participation aux organes du pouvoir et aux processus décisionnels;
 - obtention de données, différenciées par sexe, aux fins de planification et d'évaluation;
 - signature, avec des partenaires tels que les ONG ou d'autres entités, de mémorandums d'accord contenant des dispositions prévoyant la prise en compte de la problématique hommes-femmes.

Principaux problèmes, hypothèses et risques

74. Le présent programme de pays repose sur les hypothèses suivantes:

- le nouveau gouvernement qui sera élu en 2002 maintiendra son appui au niveau actuel;
- les homologues seront en mesure de faire face aux exigences découlant de l'importance accrue donnée aux activités de développement sur une base municipale, et aux interventions financées par la DUF;
- les catastrophes naturelles n'obligeront pas à détourner de leur objectif un montant excessif des ressources des municipalités et du programme de pays destinées au développement.



PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

75. Avant leur approbation par le directeur de pays, les activités du programme de pays seront examinées par un comité local d'examen du programme, composé de représentants des ministères et des organismes coopérants et coprésidé par le PAM et le ministère désigné. Le gouvernement et le PAM procéderont à des évaluations ad hoc des activités.

Exécution du programme

Capacité du bureau de pays

76. Comme indiqué dans le rapport de la mission d'évaluation, le bureau de pays dispose de personnel pour exécuter et suivre les activités. Le bureau continuera à promouvoir le recrutement équitable des femmes, qui représentent actuellement 50 pour cent du personnel. Deux responsables sur le terrain suivront et faciliteront la livraison des produits alimentaires. Une formation sera assurée aux personnels du PAM et de contrepartie pour renforcer leurs compétences dans les domaines suivants: planification participative, intégration de la problématique hommes-femmes, techniques de formation de formateurs, opérations d'urgence, suivi et évaluation axés sur les résultats, application des directives du PAM en matière d'environnement et approches concernant les moyens de subsistance durables.

Coordination et partenariat

77. Le PAM participe aux travaux du groupe consultatif pour la Bolivie et au processus de l'UNDAF et adaptera le programme de pays en fonction de leurs lignes d'action. Des domaines de coopération technique et financière ont été déterminés avec l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, l'UNICEF, le FNUAP, la FAO, le PNUD et la DUF ainsi qu'avec la Croix-Rouge, PCI, FHI, le CRS et d'autres ONG.
78. Le PAM agit en coopération avec la BID pour apporter un appui aux centres d'éducation préscolaire, avec la Banque mondiale pour analyser les problèmes nutritionnels en Bolivie et avec l'USAID et l'Union européenne pour analyser l'insécurité alimentaire. Des programmes sont exécutés en collaboration avec la GTZ, le DFID et l'Union européenne, surtout dans le domaine du développement rural intégré. Ces associations renforceront l'assistance technique apportée aux bureaux régionaux pour améliorer la qualité du programme. Le suivi des bénéficiaires assurera la prise en compte de leurs vues dans le programme.

Planification et gestion du programme

79. Le programme de pays sera exécuté suivant une approche participative partant de la base. Les dirigeants locaux et le personnel de contrepartie seront formés à l'application d'outils tels que les méthodes participatives d'évaluation en milieu rural/évaluation rapide en milieu rural pour cibler les populations démunies, déterminer leurs besoins et évaluer les effets selon une vision stratégique du développement municipal assurant liens et synergies entre les activités. Un appui sera apporté à l'identification d'activités qui privilégient directement les femmes. Des stratégies de plaidoyer et de formation favoriseront la participation équitable des femmes.



80. Les groupes de parents continueront de jouer un rôle important dans la gestion et la durabilité des interventions alimentaires dans les centres préscolaires et les écoles primaires. Des cours de formation seront consacrés à la gestion, au rôle des différents intéressés et à la durabilité de l'activité.

Dispositif logistique

81. En fonction des ressources disponibles, la stratégie privilégiée consistera à s'inspirer de l'expérience acquise au cours du précédent programme de pays et à se procurer autant que possible les produits, par échange avec d'autres, auprès des petites organisations d'agriculteurs dans les zones qui génèrent des excédents. Mesuré en fonction de la valeur de transfert (valeur alpha), l'échange de blé contre des produits locaux est rentable en ce sens qu'il permet d'obtenir des produits adaptés aux habitudes de consommation locale et stimule la production locale. L'expérience a montré que des échanges de ce genre n'ont pas créé de dépendance ni nuit aux marchés locaux, essentiellement parce que le PAM limite ses interventions en fonction de ces marchés. Les procédures d'échange de produits et les achats locaux de vivres, d'articles non alimentaires et de services seront conformes aux directives du PAM.
82. Les intrants alimentaires obtenus par échange, acquis localement au comptant ou importés depuis le Chili et le Pérou seront transportés par route jusqu'aux PLA. La gestion des livraisons depuis les ports jusqu'aux PLA sera assurée par le PAM. Le dédouanement se fera par l'intermédiaire du bureau national du programme de pays. La DRIPAD sera chargée de la réception et de l'entreposage. Celle-ci procédera aussi à la distribution en coordination avec les partenaires d'exécution. Les frais portuaires et de transport terrestre seront financés au titre du TTEM (transport terrestre, entreposage et manutention). Les autres frais logistiques depuis les PLA, y compris les droits de douane, seront pris en charge par le gouvernement. Le suivi des produits se fera au moyen du COMPAS jusqu'aux PLA, et au moyen du MOVAlM jusqu'aux bénéficiaires.

Stratégie de retrait et durabilité

83. L'augmentation de la contribution du gouvernement entre le premier et le deuxième programme de pays est estimée à 20 pour cent. Les études ACV ont permis de réduire de 16 le nombre des municipalités ciblées depuis le schéma de stratégie de pays. Une activité fondamentale du premier programme de pays a été progressivement abandonnée. Les activités du programme de pays seront recentrées de façon continue et en seront exclues les municipalités qui ne sont plus fortement exposées à l'insécurité alimentaire.

Suivi et vérification des comptes du programme

84. Le programme de pays adoptera le système de suivi et d'évaluation, axé sur les résultats, qui répond aux normes. Une attention particulière sera portée à la sélection des indicateurs de résultats qui a été engagée dans le cadre du processus relatif au cadre logique et convenue avec les partenaires.
85. Par le biais d'un vaste système intégré de suivi et d'évaluation, fondé sur des données de base, les progrès seront régulièrement évalués, et des modifications apportées en conséquence. Il s'agit là d'un moyen de gestion dynamique des processus et des activités qui est centré sur la performance et les résultats.
86. Le système de suivi et d'évaluation fournira des informations sur l'efficacité des activités, permettant aux gestionnaires du bureau de pays et à leurs homologues nationaux de réorienter l'attention vers des interventions opérantes. Le suivi de la livraison des



produits alimentaires sera assurée par les contrôleurs sur le terrain. Toutes les activités feront chaque année l'objet d'une vérification externe des comptes.

87. Des indicateurs de résultats, ventilés par sexe, porteront sur trois domaines, conformément aux objectifs du PAM qui sont centrés sur les résultats: sécurité alimentaire, actifs d'appui aux moyens de subsistance et développement durable, autonomisation et insertion des groupes les plus vulnérables.

Activités complémentaires

88. L'exécution de deux activités complémentaires sera fonction de l'existence de moyens de financement supplémentaires qui serviront à entreprendre, dans le cadre du programme:

- **Une initiative micronutriments** visant à améliorer les rations et les interventions menées au titre des activités fondamentales. En coordination avec le Ministère de la santé, un traitement anthelmintique ainsi que de la vitamine A et du sulfate de fer seront administrés à des enfants d'âge préscolaire, à des élèves du primaire et à des enfants des rues. Du sulfate de fer sera également distribué à quelque 122 000 femmes enceintes et mères allaitantes. L'activité permettra de financer l'apport d'aliments enrichis en vitamine A pour la consommation de masse. Pour cette activité complémentaire, il faudra 4 000 tonnes de blé, les coûts opérationnels directs se chiffrant à 822 352 dollars.
- **L'élargissement du programme d'alimentation en école primaire** qui permettra d'apporter une aide à 61 000 élèves du primaire, en plus de ceux qui sont prévus au titre de l'activité fondamentale 2. A cette fin, il faudra disposer de 45 000 tonnes de blé sur cinq ans, les coûts opérationnels directs s'élevant à 9 251 460 dollars.

Évaluation

89. En coordination avec le Bureau de l'évaluation (OEDE) du PAM et conformément à ses nouvelles lignes d'action et directives, un examen à mi-parcours du programme de pays aura lieu en 2005, et une évaluation finale en 2007. En seront chargés des consultants indépendants et des représentants du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODM).

RECOMMANDATION

90. Pour le programme de pays proposé pour la Bolivie, qui couvre la période 2003–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 25 698 500 dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de donner son aval à une allocation estimée à 10 073 812 dollars pour des activités complémentaires.



ANNEXE I

RÉSUMÉ DU SSP POUR LA BOLIVIE (WFP/EB.3/2001/7/1)

La Bolivie est considérée comme un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) en transition. En 1999, 63 pour cent de la population vivaient dans des conditions de pauvreté. S'agissant de la population rurale, 80 pour cent sont pauvres et 60 pour cent indigents et dans l'incapacité d'acheter l'assortiment alimentaire de base. Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant d'environ 1 000 dollars E.-U. et des indicateurs sociaux faibles, la Bolivie est l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique latine (Banque mondiale, 2001). Elle est classée 114ème dans le rapport mondial du PNUD sur le développement humain pour 2000, avec un indicateur du développement humain de 0,643 et un indicateur sexospécifique du développement humain de 0,631.

Dans les familles les plus pauvres, 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et, en 1998, environ 26 pour cent des enfants de cette tranche d'âge présentaient un retard de croissance. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 92 pour 1 000 naissances vivantes, et le taux de mortalité maternelle —390 pour 100 000 naissances vivantes— est l'un des plus élevés de l'Amérique latine. Un décès sur trois dans le pays concerne un enfant de moins de 5 ans. Cinquante-six pour cent de ces décès sont dus à des diarrhées ou à des pneumonies. Dans les campagnes, l'apport alimentaire journalier est inférieur de plus de 28 pour cent à la ration recommandée (2 100 kilocalories).

La sécurité alimentaire est un élément essentiel de la Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté (2001–2015), notamment pour les groupes vulnérables.

La formulation du présent schéma de stratégie de pays (SSP) de la deuxième génération tient compte des recommandations de la récente mission d'évaluation du programme de pays. Le programme de pays proposé sera organisé autour de deux axes stratégiques généraux: i) la mise en valeur des ressources humaines; et ii) le développement rural et la sécurité alimentaire. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le SSP pour la Bolivie sera centré sur les objectifs 1, 2 et 5 de la politique visant à favoriser le développement:

- Permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et à leur besoins sanitaires connexes.
- Permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.
- Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le PAM prolongera de six mois son programme de pays en cours afin que le nouveau cycle (2003–2007) corresponde à celui des autres organismes.



PRINCIPAUX POINTS SOULEVÉS DURANT LE DÉBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR LA BOLIVIE (WFP/EB.3/2001/15)

Plusieurs membres ont loué le Gouvernement bolivien pour l'excellente contribution apportée au programme de pays en cours. Ils ont observé que la Bolivie était un pays bénéficiaire de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et méritait à ce titre d'être appuyée. Ils ont également noté que les recommandations formulées par les membres du Conseil d'administration ayant effectué la visite en Bolivie et par la mission d'évaluation avaient été prises en considération lors de la préparation de la stratégie pour le prochain programme de pays.

Un membre a recommandé que les liens entre opérations d'urgence/IPSR/activités de développement du PAM soient clairement établis dans le programme de pays. Plusieurs membres se sont félicités de ce que le SSP soit inclus dans la Stratégie bolivienne de lutte contre la pauvreté.

Un membre a mentionné qu'il existait une coordination manifeste avec les organisations non gouvernementales (ONG) et qu'il était important d'aider les pays sujets aux catastrophes. Le Conseil a fait observer qu'il importait de renforcer les partenariats avec les organismes de coopération technique.



PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)—CADRE LOGIQUE

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>But au niveau national:</p> <p>Réduire de 50 pour cent d'ici à 2015 le nombre des pauvres souffrant de la faim dans les zones cibles².</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ extrême pauvreté réduite de moitié, à 17,3 pour cent ➤ pauvreté rurale réduite de 30 points de pourcentage, à 52 pour cent 	<p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ conflit social ➤ choc économique externe qui pourrait aggraver la situation actuelle <p>Hypothèse:</p> <p>La Stratégie bolivienne de réduction de la pauvreté n'est pas modifiée par le nouveau gouvernement.</p>
<p>But du programme de pays:</p> <p>Réduire l'extrême pauvreté des populations socialement et économiquement marginalisées.</p>	<p>Indicateurs d'impact:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ réduction progressive de l'extrême pauvreté des populations socialement et économiquement marginalisées dans les zones cibles 	<p>Risque:</p> <p>Catastrophes naturelles majeures</p> <p>Hypothèse:</p> <p>Le nouveau gouvernement entérine le programme de pays</p>
<p>Objectif du programme de pays:</p> <p>Augmenter la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance de 554 000 bénéficiaires par an dans les zones cibles, en établissant l'équité entre les sexes.</p>	<p>Indicateurs de résultats du programme de pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ pourcentage de bénéficiaires qui ont réduit leur insécurité alimentaire dans les zones cibles, par sexe ➤ nombre d'enfants qui ont accès aux services d'enseignement, de nutrition et de santé dans les zones cibles, par sexe ➤ taux d'inscriptions dans les centres préscolaires et les écoles primaires ➤ contribution de contrepartie en nature et en espèces, par domaine d'activité et niveau administratif 	<p>Risques:</p> <p>Manque de capacités d'exécution et d'engagements au niveau municipal</p> <p>Hypothèses:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La coordination institutionnelle et les alliances stratégiques fonctionnent. ➤ Les ressources municipales de contrepartie sont suffisantes.

² Conformément à la Stratégie bolivienne de réduction de la pauvreté et aux Objectifs des Nations Unies pour le Millénaire en matière de sécurité alimentaire et de pauvreté.




PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)—CADRE LOGIQUE

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Objectif de chaque activité du programme de pays:</p> <p>1. Permettre aux ménages souffrant d'insécurité alimentaire de créer et de préserver des actifs naturels, matériels et sociaux, de se procurer des moyens de subsistance durables, en mettant l'accent sur l'équité entre les sexes.</p> <p>2. Apporter un appui au développement du capital humain des garçons et des filles.</p> <p>➤ Appui aux services intégrés d'enseignement, de santé et de nutrition destinés aux garçons et filles de moins de 6 ans, eu égard avant tout aux enfants de 6 à 24 mois.</p>	<p>Indicateurs de résultats des activités:</p> <p>➤ pourcentage de femmes qui participent à des organisations et aux processus décisionnels</p> <p>➤ pourcentage d'actifs supplémentaires acquis, par sexe</p> <p>➤ pourcentage d'actifs qui ont une place prioritaire chez les femmes et sont administrés par elles</p> <p>➤ pourcentage d'actifs qui sont contrôlés par des femmes</p> <p>➤ pourcentage d'actifs conservés par les hommes et les femmes</p> <p>➤ pourcentage de ménages qui ont augmenté leur production agricole</p> <p>➤ pourcentage de situations d'urgence qui ont été suivies d'une réaction rapide et efficace</p> <p>➤ nombre d'enfants, par sexe et âge, qui ont amélioré leur développement intégré</p> <p>➤ nombre et pourcentage d'enfants, par sexe et âge, qui ont amélioré leur nutrition, après avoir bénéficié d'une aide dans les centres pendant une année entière</p> <p>➤ nombre d'enfants, par sexe et âge, qui ont amélioré leur développement cognitif et psychomoteur, après avoir bénéficié d'une aide dans les centres pendant une année entière</p>	<p>Risque:</p> <p>Catastrophes majeures, naturelles et causées par l'homme</p> <p>Hypothèse:</p> <p>En plus des ressources de contrepartie de l'administration centrale, des ressources sont mises à disposition, aux niveaux communautaire et municipal, pour la formation et l'assistance technique.</p> <p>Hypothèse:</p> <p>Les services d'enseignement et de santé publique sont suffisants</p> <p>Hypothèses:</p> <p>➤ Les centres ont une infrastructure suffisante.</p> <p>➤ Des ressources de l'administration centrale et autres ressources de contrepartie sont mises à disposition aux niveaux municipal et communautaire.</p>



PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)—CADRE LOGIQUE

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui à la fréquentation régulière des écoles primaires dans les zones cibles. ➤ Appui aux services intégrés d'enseignement, de santé et de nutrition destinés aux enfants des rues. ➤  Activité complémentaire 2, micronutriments: appui à la réduction de l'anémie et des carences en micronutriments chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les zones cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre d'enfants, par sexe, qui fréquentent l'école sur une base trimestrielle ➤ pourcentage d'élèves qui sont admis dans la classe supérieure, par sexe ➤ taux d'abandons scolaires ➤ nombre d'enfants des rues intégrés dans des centres, par sexe ➤ pourcentage de réduction des taux d'abandons scolaires chez les enfants des rues ➤ pourcentage de réduction de l'anémie dans la population ciblée ➤ nombre de bénéficiaires qui ont reçu de la vitamine A, par sexe et groupe d'âge 	<p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conflits sociaux, en particulier chez les enseignants ruraux ➤ Augmentation des abandons scolaires, due aux migrations. <p>Hypothèse:</p> <p>Les services sociaux qui aident les enfants en dehors des foyers continuent d'apporter un appui.</p> <p>Hypothèse:</p> <p>La population ciblée accepte les aliments enrichis.</p>
<p>Principaux extrants:</p> <p>1. Création d'actifs</p> <p>1.1 pour la production agricole</p>	<p>Indicateurs d'extrants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre et pourcentage de rations alimentaires planifiées distribuées aux bénéficiaires, hommes et femmes ➤ 60 pour cent des ressources consacrés aux actifs prioritaires pour les femmes ➤ nombre et pourcentage d'hectares agricoles protégés ➤ nombre et pourcentage d'hectares remis en valeur ➤ nombre et pourcentage de kilomètres de routes construits ➤ nombre et pourcentage d'hectares irrigués ➤ nombre et pourcentage de potagers construits ➤ nombre et pourcentage de femmes qui participent aux comités de création d'actifs et à la distribution des vivres 	<p>Risques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible degré ou absence d'entretien des actifs par la communauté ou la municipalité ➤ Absence d'activités officielles de vulgarisation agricole et environnementale

PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)—CADRE LOGIQUE

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
1.2 pour protéger les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre de personnes (par sexe) formées à la gestion des ressources naturelles ➤ nombre et pourcentage d'hectares reboisés ➤ nombre et pourcentage de mesures de lutte contre l'érosion des sols ➤ nombre et pourcentage de mesures de réglementation de l'eau 	
1.3 pour atténuer les effets des catastrophes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 80 pour cent des ressources alimentaires distribuées pendant les situations d'urgence vont aux femmes 	
1.4 pour les interventions d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre de personnes qui ont bénéficié d'une formation 	
2. Développement du capital humain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ pourcentage de femmes qui ont bénéficié d'une formation ➤ pourcentage d'enseignants qualifiés, par sexe ➤ pourcentage représenté par la contribution des municipalités, en équivalent espèces ➤ pourcentage des centres préscolaires et pourcentage des écoles primaires qui comptent des organisations de parents et des conseils scolaires actifs ➤ pourcentage d'organisations communautaires qui tiennent compte de l'équité entre les sexes 	<p>Hypothèse:</p> <p>Tous les ans, les municipalités incluront les activités du programme de pays du PAM dans leurs plans d'opérations annuels.</p>
2.1 enfants de moins de 6 ans (en particulier ceux de 6 à 24 mois) qui fréquentent régulièrement un centre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ pourcentage d'enfants (par sexe) qui ont reçu une ration pendant 220 jours ➤ pourcentage d'enfants (par sexe) qui ont été vaccinés contre les maladies infantiles courantes ➤ pourcentage de jours de fréquentation des centres (par sexe) 	<p>Hypothèse:</p> <p>Les centres de santé ruraux ont suffisamment de personnel qualifié et le matériel nécessaire pour contrôler l'état nutritionnel des enfants.</p>



PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)—CADRE LOGIQUE

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
2.2 enfants en âge d'être scolarisés qui fréquentent régulièrement une école primaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ pourcentage représenté par la contribution des parents en équivalent espèces ➤ pourcentage de femmes qui se sont lancées dans des activités de production ➤ pourcentage d'enfants, par sexe, qui ont reçu une ration pendant 200 jours ➤ nombre d'écoles qui bénéficient d'une aide ➤ nombre de bénéficiaires (par sexe) ➤ nombre de parents contribuant à l'alimentation en école ➤ contribution des parents à l'alimentation en école ➤ nombre de membres dans les organisations de parents (par sexe) ➤ nombre de réunions des organisations de parents ➤ nombre de parents inscrits dans des cours de formation (par type et par sexe) 	<p>Risque:</p> <p>La coordination entre parents et responsables communautaires n'est pas suffisante.</p>
2.3 enfants des rues qui fréquentent régulièrement un centre.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ contributions municipales à l'alimentation en école ➤ pourcentage d'enfants des rues (par sexe) qui participent régulièrement aux programmes éducatifs ➤ pourcentage d'enfants travaillant dans la rue (par sexe) qui reçoivent une ration pendant 200 jours ➤ pourcentage d'enfants vivant encore dans la rue (par sexe) qui reçoivent une ration pendant 365 jours ➤ pourcentage d'enfants des rues (par sexe) qui ont accès aux services de santé 	<p>Hypothèse:</p> <p>Le gouvernement et les ONG continuent de donner la priorité aux enfants des rues.</p>



PROGRAMME DE PAYS—BOLIVIE (2003–2007)—CADRE LOGIQUE

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
<p>Micronutriments: tous les bénéficiaires reçoivent des aliments enrichis et les enfants de moins de 6 ans reçoivent du Mébendazol.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ pourcentage d'enfants des rues (par sexe) qui participent à des projets de production ➤ pourcentage de bénéficiaires qui reçoivent des aliments enrichis ➤ pourcentage d'enfants qui reçoivent du Mébendazol 	

Bénéficiaires

Activité 1:

250 000 bénéficiaires dans les ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire (producteurs agricoles possédant moins de 5 hectares de terre ou paysans sans terre, en particulier les femmes, victimes de catastrophes naturelles, ménages dirigés par une femme, femmes analphabètes) dans les zones cibles du programme de pays. Les bénéficiaires travailleront pendant les mortes saisons.

Activité 2:

72 000 garçons et filles de moins de 6 ans, en particulier les enfants de 6 à 24 mois, des ménages souffrant le plus de l'insécurité alimentaire dans les zones rurales et périurbaines.

42 000 garçons et filles de 6 ans et plus qui fréquentent les écoles primaires des zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire.

7 000 enfants des rues.



ANNEXE III

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DE LA BOLIVIE
(2003–2007)**

Activités fondamentales

	Activité I	Activité II	Total
Produits alimentaires (tonnes)	54 000	71 000	125 000
Produits alimentaires (valeur en dollars)	7 020 000	9 230 000	16 250 000
Transport extérieur	1 620 000	2 130 000	3 750 000
TTEM (total)	2 138 400	2 811 600	4 950 000
Autres COD	323 352	425 148	748 500
Total, coûts opérationnels directs	11 101 752	14 596 748	25 698 500
CAD ¹	666 105	875 805	1 541 910
CAI ²	917 893	1 206 859	2 124 752
Total, coûts pour le PAM	12 685 750	16 679 412	29 365 162
Contribution du gouvernement	17 200 000	22 800 000	40 000 000

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DE LA BOLIVIE
(2003–2007)**

Activités complémentaires

	Activité I	Activité II	Total
Produits alimentaires (tonnes)	4 000	45 000	49 000
Produits alimentaires (valeur en dollars)	520 000	5 850 000	6 370 000
Transport extérieur	120 000	1 350 000	1 470 000
TTEM (total)	158 400	1 782 000	1 940 000
Autres COD	23 952	269 460	293 412
Total, coûts opérationnels directs	822 352	9 251 460	10 073 812
CAD ¹	49 341	555 088	604 429
CAI ²	67 992	764 911	832 902
Total, coûts pour le PAM	939 685	10 571 458	11 511 143
Contribution du gouvernement	1 409 527	15 857 187	17 266 714

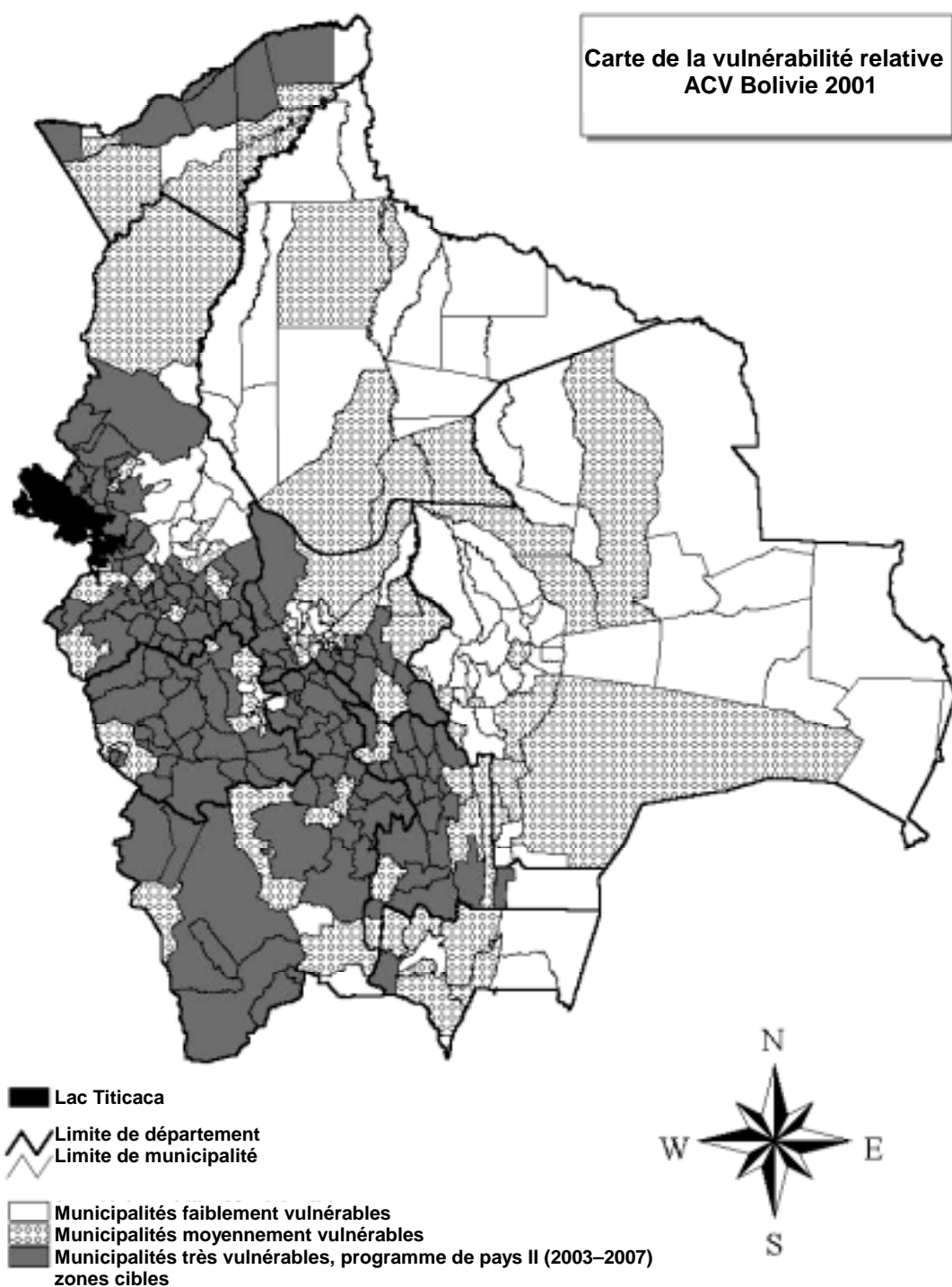
¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



ANNEXE IV

ZONES CIBLES DU PROGRAMME DE PAYS (2003–2007)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
BID	Banque interaméricaine de développement
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CARE	Coopérative pour l'aide américaine au monde entier
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits du PAM
CRS	Service de secours catholique
DFID	Département pour le développement international du Royaume-Uni
DRIPAD	Unité de développement rural intégré et participatif dans les zones déprimées
DUF	Direction nationale du financement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FHI	<i>Food for the Hungry International</i>
FNUAP	Programme des Nations Unies pour la population
GTZ	Office allemand de la coopération technique
MOVALM	Système de suivi et de contrôle des mouvements de vivres dans les entrepôts
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAHO	Organisation panaméricaine de la santé
PAN	Programme national de développement intégré des garçons et des filles de moins de 6 ans
PCI	<i>Project Concern International</i>
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
SIMECAL	Système de mesure et d'évaluation de la qualité de l'enseignement
SIMEVDA	Système de suivi et d'évaluation de la distribution des vivres
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté de la Bolivie
SSP	Schéma de stratégie de pays
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international